



Centre Suisses-Immigrés

L'ESPOIR MALGRÉ TOUT ?

Permanence juridique et sociale - Cours de français - Animations - Activités d'intégration
Rue du Pré-d'Amédée 8 - 1950 Sion - Tél. 027 323 12 16 - email: info@csivs.ch - www.csivs.ch

Le Centre Suisses-Immigrés

Le Centre Suisses-Immigrés (CSI) existe en Valais depuis 1984.

Il a pour objectifs de:

- Soutenir les personnes migrantes dans les différentes démarches sociales ou juridiques auxquelles elles se trouvent confrontées;
- Mettre à disposition une structure qui permette le dialogue entre les citoyens, les citoyennes d'ici et d'ailleurs;
- Favoriser l'intégration de la population étrangère en créant des espaces propices aux échanges interculturels.

Le CSI est une association à but non lucratif. Il vit des cotisations de ses membres, des dons, des subsides fédéraux, cantonaux et communaux.

La plupart des activités ont lieu grâce à l'engagement régulier de nombreux et nombreuses bénévoles qui assurent une partie des permanences, les cours de français, l'Accompagnement Mère-Enfant, ainsi que diverses prestations.

Les services fournis par le CSI sont gratuits. Une participation aux frais administratifs peut être demandée.

Pour vos dons:

Notre IBAN à la dernière page

CSI Valais
un espace d'accueil
un lieu de dialogue

Défis sans frontières

Madeline Heiniger, présidente du CSI



Il ne fait pas bon vivre, ces temps, en certains lieux de la planète. Qui le nierait ? Mais pour les ressortissants de ces pays en guerre ou victimes de régimes tyranniques, même ici, en Suisse – où d'ailleurs la vie a pu s'avérer plus difficile que prévu, et a demandé de grands efforts d'adaptation – même ici, en sécurité, les inquiétudes sont grandes. Parce qu'après y avoir trouvé refuge, elles et ils restent préoccupés par ce qui se passe là-bas.

Ce qu'elles et ils ont combattu et fui, leur peuple et leurs proches continuent à le subir.

Afghanistan et régime taliban, région du Rojava kurde au nord de la Syrie, autres nations où l'opposition au régime en place est réprimée violemment : ces réalités sont évoquées dans les pages qui suivent. Celles et ceux qui ont demandé l'asile en Suisse ne l'obtiennent pas toujours et ça semble parfois incompréhensible, notamment pour les juristes qui suivent leur dossier au CSI. Les décideurs de nos institutions semblent déclarer bien rapidement qu'un pays est sûr et le renvoi possible, contre l'évaluation éclairée de l'ONU. C'est certain, la politique joue son rôle dans ces décisions, tout autant que l'observation de la réalité de terrain, en la niant parfois.

Continuellement, des attaques sur le droit d'asile ou sur toute immigration étrangère occupent nos parlements. Dans cette droite ligne, l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » parviendra dans nos boîtes aux lettres en juin prochain. Elle menace la protection des personnes réfugiées, sous le couvert fallacieux d'un but de durabilité (cet argument... vraiment sérieux?).

Le CSI s'y opposera fermement ! Outre les arguments dénonçant l'atteinte à la prospérité suisse, dépendante de l'immigration, nous relevons l'attaque sur notre Constitution et les traités internationaux qui protègent les victimes de guerre et de persécution, ainsi que les droits de l'enfant et de la famille. Prendre pour cible les personnes en quête de protection, c'est poursuivre une politique xénophobe, sans proposer de réponses aux questions démographiques. Or nous revendiquons, pour notre propre pays, des valeurs humanitaires et la protection des droits fondamentaux.

***La poésie ne doit pas périr.
Car alors, où serait l'espoir
du Monde?***

*Léopold Sédar Senghor,
Sénégal (1906-2001)*

Sommaire

- 01 Défis sans frontières
- 02 Notre journal va changer de format et de « plumes »
Assemblée générale du CSI
- 03 Permanence juridique,
chroniques 2025
- 04 L'apprentissage du français,
un effort collectif
- 05 Afghanes et Afghans forcés de fuir –
vers quel avenir?
- 07 Avec le peuple kurde

Le comité du CSI

Présidente :
Madeline Heiniger

Membres :
Bastian Collet
Bernard Gabioud
Marie-Hélène Gonnet
Geneviève Levine
Amel Mahfoudh
Aurélié Pont

Rédaction :
Madeline Heiniger, Alexia Rey-Savoie,
Geneviève Levine, Orphée Mouthuy

Mise en page : CIC

Impression :
Centre d'Impression Commerciale
Martigny

NOUVELLES DU CSI

Notre journal va changer de format et de « plumes »

Madeline Heiniger

Le premier numéro du Journal du CSI paraissait en mai 2008, avec pour objectifs d'informer et de sensibiliser aux questions de la migration et au travail du CSI, de trouver de nouveaux membres et de tisser des liens avec d'autres organismes. Paru deux fois par an depuis, il a évoqué l'accueil des mineurs, la précarité des statuts dont celui des femmes, l'impact sur la santé, l'apprentissage du français, l'accès au travail, l'intégration, les familles séparées et à l'origine des demandes de protection, ces pays qui ont mis sur les routes tant de réfugiés, tels l'Afghanistan, la Turquie, l'Erythrée, la Syrie, pour ne citer que ceux-là.

Porte-voix – mais avec quel écho? – de nos indignations et de nos révoltes face à des lois discriminantes et dures, le papier a également recueilli le récit de personnes aux parcours migratoires témoignant de courage, de luttes, d'amour, d'espoir ou de terribles incertitudes.

Remerciements

Au moment de quitter la rédaction, j'aimerais dire un mot personnel de cette expérience. Le recueil de plusieurs témoignages au fil de ces années me laisse une profonde reconnaissance pour les paroles intimes qui nous ont été confiées, et un grand respect pour les choix difficiles et les efforts considérables qui entourent un projet migratoire.

Un grand merci également aux diverses équipes de rédaction, de mise en page, d'impression et de mise sous pli qui ont rendu possible la parution de ces 35 numéros.

Élargir notre cercle de solidarité

Le journal actuel va changer dans sa forme mais veut rester un trait d'union avec vous, membres ou sympathisants du CSI, partenaires de notre travail. Il est important pour nous, équipe sur le terrain et comité du CSI, d'être en contact avec un large cercle de soutien au travail qui s'accomplit ici. Que ce soit sous forme d'un engagement citoyen ou politique, d'un soutien amical ou matériel. A bientôt donc!

Assemblée générale du CSI

La prochaine Assemblée générale du CSI aura lieu le 12 avril 2026, à 18 h 30, salle du rez de chaussée au Pré d'Amédée 8 à Sion. Les membres de l'association et les personnes intéressées sont chaleureusement invités à y participer.

Les membres actuels du comité (liste ci-contre) ont été élus en 2023 pour une période de 3 ans. Cette année 2026, l'élection du comité et de la présidence sera donc à l'ordre du jour, selon les statuts du CSI.

COURRIER NUMÉRIQUE

Si vous souhaitez recevoir les prochaines nouvelles du CSI ou la convocation à l'Assemblée générale sous forme numérique, merci de transmettre votre adresse mail au CSI : info@csivs.ch

Permanence juridique, chroniques 2025

Alexia Rey-Savoie

L'année 2025 débute à la permanence avec une équipe au complet, renforcée par l'arrivée de deux nouvelles collègues apportant un regard neuf et un élan bienvenu.

Très rapidement toutefois, le rythme de travail s'intensifie. Dès la rentrée, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) met tout en œuvre pour résorber le retard accumulé depuis 2022 et la crise ukrainienne. Pour le Centre Suisses-Immigrés (CSI), cela se traduit par un nombre d'auditions particulièrement élevé: depuis janvier 2025, les collaboratrices du CSI ont participé à pas moins de 120 auditions complémentaires.

Parallèlement à cette hausse du nombre d'auditions, les décisions d'asile nous parviennent en cascade, en particulier au printemps. Le soulagement pour nos bénéficiaires de connaître enfin leur sort est trop souvent de courte durée: les décisions rendues sont souvent particulièrement difficiles à encaisser. À la mi-décembre 2025, les chiffres sont éloquents: cette année, sur 332 décisions reçues, 213 procédures suivies se sont conclues par une décision négative assortie d'un renvoi. À titre de comparaison, seules 44 décisions positives nous sont parvenues. Ces chiffres ne témoignent en aucun cas d'une amélioration de la situation des pays d'origine, mais bien d'un durcissement de la politique des autorités suisses à l'égard de celles et ceux qui demandent l'asile.

La situation des ressortissant-es turcs illustre particulièrement notre consternation. Jusqu'en novembre 2024, la Suisse protégeait les per-

sonnes poursuivies voire condamnées en Turquie pour avoir exprimé des opinions politiques, notamment sur les réseaux sociaux. Mais, depuis un arrêt de coordination du Tribunal administratif fédéral, le SEM estime désormais acceptable qu'une personne soit condamnée à une peine de prison pour avoir critiqué la politique du Président Erdoğan. L'argumentation développée par les autorités est pour le moins déroutante: il est reproché aux requérant-es d'avoir «provoqué» les poursuites, la validité de leurs documents juridiques est systématiquement remise en question et l'on minimise les risques encourus en affirmant que les condamnations sont rares ou que les courtes peines de prison sont exécutées à l'extérieur. Sous la coordination de l'OSAR, des juristes proches de la communauté turque documentent pourtant les cas de personnes renvoyées de Suisse et arrêtées dès leur arrivée en Turquie. À ce jour, ces alertes n'ont malheureusement pas conduit à une modification de la pratique.

Nous nous indignons également des renvois quasi systématiques des requérant-es burundais-es, leur pays étant considéré comme stable et sûr, alors même que le rapporteur spécial de l'ONU pour le Burundi multiplie les mises en garde face aux exactions du parti au pouvoir et de ses milices. Enfin, à la fin de l'été, la réception d'une première décision de renvoi vers l'Afghanistan, dont les autorités ne sont même pas reconnues par la Suisse, a fini de nous révolter. Face à cette réalité, nous continuons à nous battre avec nos armes: les recours, lorsque le droit le permet, et, lorsque

ceux-ci ne sont pas possibles, l'accompagnement et l'explication la plus honnête et compréhensible possible des décisions aux bénéficiaires.

Le CSI ne se limite évidemment pas à l'accompagnement des requérant-es d'asile: nous défendons plus largement les droits de toutes les personnes étrangères vivant en Suisse, quel que soit leur statut. Dans ce cadre, nous faisons souvent face à des autorités cantonales tatillonnes. En 2025, 66 nouvelles demandes de permis B pour des personnes au bénéfice d'un permis F ont été déposées; toutes étaient, à nos yeux, solides et crédibles. Pourtant, ces dossiers – auxquels s'ajoutent ceux encore pendants des années précédentes – ont généré près de 300 échanges avec les autorités. Une énergie considérable pour faire valoir des situations pourtant légitimes. Une avancée importante est toutefois intervenue à l'automne pour les titulaires de permis F originaires d'Erythrée: le Tribunal fédéral a reconnu qu'exiger d'eux qu'ils sollicitent un passeport auprès de leur État, au prix d'une «lettre de regret», était disproportionné. Cette décision ouvre enfin une perspective pour celles et ceux qui s'y refusaient et nous rappelle que les rapports de force peuvent bouger et que rien n'est jamais complètement joué.

L'année s'achève ainsi: malgré le découragement qui nous a guetté-es, 2025 n'a pas effacé notre détermination à poursuivre notre travail et à nous battre, dès la rentrée 2026!

L'apprentissage du français, un effort collectif

Orphée Mouthuy

Dayana construit sa vie en Suisse depuis trois ans. Elle y mêle apprentissage du français, grâce notamment aux cours du CSI, découverte d'une nouvelle culture et travail auprès de personnes âgées dans un home. Au Brésil, son pays natal, elle a donné plusieurs directions à son parcours professionnel: professeure, infirmière, diplômée en pédagogie, en arts et en psychopédagogie clinique, spécialisée dans l'accompagnement d'enfants présentant des troubles de l'apprentissage. Son enthousiasme est vif et communicatif. «J'ai plein d'énergie! Je suis électrique!», dit-elle d'ailleurs. C'est dans cet esprit de vivacité et de partage qu'elle nous a raconté non seulement les défis de sa vie actuelle, mais aussi (et surtout!) ce qui l'anime et lui tient à cœur.



Dayana

La vie professionnelle

Quand on lui demande ce qui lui est essentiel dans son quotidien professionnel, Dayana a trois réponses.

La première, spontanée, c'est le sentiment d'utilité. Il se reflète dans son activité auprès d'un service d'oncologie, où elle accompagne les personnes dans les dernières étapes de leur vie.

Ce qui lui plaît particulièrement dans cette tâche? «Préparer la personne à bien partir. Lui permettre de lâcher les préoccupations matérielles et de se reposer. Lui apporter de la tranquillité dans ce moment. Une personne malade, proche de la mort, peut être bien grâce à nos soins. Et ça, ça n'a pas de prix!». Dayana est actuellement aide-soignante dans un home pour personnes âgées et, là aussi, on retrouve l'importance que revêtent pour elle l'entraide et le soutien: «Il y a du travail et c'est fatiguant. Mais j'y trouve du plaisir! Les résidents ont besoin non seulement de soins, mais aussi d'attention, d'échanges, de discussions...».

La deuxième réponse découle de la première: c'est le plaisir. «Tu dois aimer ton travail et avoir du plaisir à le faire. L'argent, c'est une conséquence. Si tu n'aimes pas ce que tu fais, ça ne va pas aller.»

Et, enfin, la troisième réponse, celle de la raison, c'est le sens des responsabilités. «Si tu n'es pas responsable et fais comme tu veux, il y aura des conséquences.». Ainsi, quand elle s'occupe de personnes âgées, Dayana offre ce qu'elle a de mieux. «Mais pas



pour la reconnaissance! Parce que c'est mon devoir. Je fais le plus parfait possible.»

Qu'on ne s'y méprenne pas: ces trois lignes directrices et son entrain ne rendent pas ces activités professionnelles simples. «Au début, c'était difficile. J'ai même pleuré face à des patients [en oncologie]. Mais mon maître de stage m'a reprise et j'ai dû apprendre à contrôler mes émotions. Chaque jour, ça travaille mon caractère. Aujourd'hui, j'ai besoin de profiter de la vie. De saisir chaque opportunité. La vie est courte, c'est comme ça!».

L'apprentissage du français

Si Dayana et moi avons pu échanger en français à un rythme relativement soutenu, c'est grâce aux efforts d'apprentissage qu'elle a faits, dans sa vie privée comme professionnelle, ainsi qu'aux cours du CSI. «Le CSI m'a beaucoup aidée parce que, au début, je ne savais même pas dire bonjour. C'est ici que j'ai développé mon français.».

Avec les résidents du home, Dayana peut s'exercer et explorer la langue, d'autant plus qu'ils n'hésitent pas à la

corriger. «Quand je fais des erreurs, les résidents, même ceux avec Alzheimer, me reprennent. «Ça ne se dit pas comme ça, ce n'est pas ça!». Et parfois, on en rit même. Pour moi, c'est bien!». Ses collègues la soutiennent et l'encouragent également dans ses efforts, en lui offrant des livres et beaucoup de soutien moral. «Mon collègue m'a offert un classique de la littérature française. Et depuis, il me relance régulièrement pour s'assurer que je le lis. Et mon chef aussi!». Aujourd'hui, Dayana aspire à élargir

son vocabulaire médical et à réussir les examens du DELF afin de pouvoir progresser professionnellement.

Le mot de la fin, pour le CSI

«Je donne beaucoup de valeur au CSI. Je suis très reconnaissante. Quand on arrive dans le pays, on est perdu. Même quand on a une famille francophone, comme moi qui suis mariée à un Suisse, ça reste difficile. Ici, j'ai trouvé de l'aide. On m'a donné confiance en moi. À chaque évolu-

tion, on nous encourage. Même quand je pense que je n'y arriverai pas, on me dit «Si, tu peux le faire!». Au début, j'ai dû apprendre la base, le vocabulaire du quotidien, pour pouvoir être indépendante et entrer dans la société sans l'aide permanente de mon mari. Aujourd'hui, quand je vois des gens qui ont des difficultés, je leur dis d'aller au CSI. C'est ici qu'on m'a donné une lumière! C'est important d'aider les personnes migrantes, même lorsqu'elles ne sont pas réfugiées, comme moi.»

Afghanes et Afghans forcés de fuir – vers quel avenir ?

L'espoir d'échapper au pire

Geneviève Levine-Cuennet

Peu de pays sur la planète se sont vus tourmentés par autant de calamités de toutes sortes, que l'Afghanistan. Des siècles de violences ininterrompues, des tremblements de terre récurrents, des conditions climatiques souvent extrêmes. Depuis 2021, et pour la seconde fois, le règne des talibans, véritable balafre sur l'idéal démocratique de ce XXI^e siècle.

A peu près 20 000 Afghanes et Afghans vivent en Suisse. Jusqu'en 2024, environ un cinquième d'entre eux ont reçu le statut de réfugié. Cette année-là, coup de théâtre: au grand dam d'une partie de l'opinion et des élus, le Parlement octroyait à toute requérantE d'asile afghanE (entendez de sexe féminin) le statut de réfugiéE. Décision motivée par l'impossibilité pour une femme de jouir des droits les plus élémentaires dans ce régime. L'audace de nos élus est à saluer.

Pour les autres, l'admission sur le sol suisse est provisoire (permis F). Les conditions de cette admission causent quelques problèmes que le CSI connaît bien (notamment pour l'unité familiale), mais globalement, elles permettent de se projeter et de s'intégrer dans notre pays.

Enfin: PERMETTAIENT.

«Volatile»

En mars 2025, le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) a annoncé qu'il jugeait désormais exigible le renvoi vers l'Afghanistan des hommes seuls, jeunes et en bonne santé, pour autant que leur réintégration socio-économique soit possible.

Se bardant d'analyses de son crû, le SEM estime que les liens familiaux en Afghanistan atténuent les diffi-



cultés du retour. Difficultés qu'il ne s'est pas gêné par ailleurs de lister. Ainsi, la propre analyse pays du SEM (datée de février 2025) relate qu'aucune information n'est disponible sur le traitement par les tdes personnes renvoyées de force. A leur arrivée, la prison ou l'exécution sommaire n'est pas à exclure. Le terme

«volatile» pour qualifier la situation permet d'admettre sans perdre la face qu'on est dans un flou total.

Rencontre du troisième type...

En juin, un courrier fut adressé à 16 personnes au bénéfice d'un permis F, leur enjoignant d'user du droit d'être entendu sur une possible levée de l'admission provisoire.

En novembre, dans la plus grande discrétion, une délégation de talibans est arrivée à Genève-Cointrin. Elle y a rencontré des représentants du SEM, munis d'une liste de 14 personnes, pour lesquelles l'établissement de documents d'identité était demandé. Il s'agit d'une première démarche dans le sens de la décision de mars dernier. Parmi les nombreuses questions que cela soulève :

Quelle est l'intention réelle du régime envers les requérants déboutés? Dont deux ont un casier judiciaire en Suisse?

Comment peut-on négocier avec un régime que l'on n'a pas reconnu, ainsi que le fait la Confédération? Cet écueil prévisible a été contourné par la tenue de la rencontre SUR LE TARMAC de l'aéroport, comme si ces «invités» n'avaient pas foulé le sol suisse. Une fuite a rendu tout cela public.

Des émules dans l'Union européenne

En cela, la Suisse fait à nouveau preuve d'audace. Elle a franchi un pas – scandaleux aux yeux du CSI – qui en fait rêver certains, proches de chez nous. Ainsi, le commissaire aux affaires intérieures et à la migration de l'Union Européenne, Magnus Brunner, est exhorté par 20 pays membres à mettre sur pied une

stratégie pour renvoyer les Afghans n'ayant pas obtenu de titre de séjour. Pour cela, il faudrait négocier avec les talibans.

Et sur place, en Asie?

En Asie, le pays voisin de l'Afghanistan, le Pakistan, a lancé en septembre 2023 un Plan de rapatriement des étrangers illégaux. Or, les Afghans ont migré au Pakistan depuis l'invasion soviétique, il y a quatre décennies. Afin de mener à bien ledit Plan, des camps de réfugiés ont été fermés par les autorités pakistanaises, et de nombreuses habitations détruites. En octobre dernier, 16 points de sortie supplémentaires le long de la frontière ont été équipés, accélérant les renvois. Des contrôles stricts sont mis en place, pour traquer les «illégaux», qui comprennent des migrants de troisième génération, par exemple des personnes dont les documents trop anciens n'ont pas été numérisés.

Il s'agit d'un désastre humanitaire majeur, qui concerne 1,3 millions de personnes.

Outre-Atlantique

En Amérique, les USA comptent sur leur sol plus de 190 000 Afghans. Après le retrait des troupes états-unienne en 2021, l'administration Biden avait notamment accueilli les personnes s'étant mises à son service comme médiateurs ou traducteurs. A la fin novembre 2025 un événement violent a soudain donné au Président Trump le prétexte pour fondre sur cette communauté. Un tireur isolé a assassiné une membre de la garde nationale et en a grièvement blessé un autre. L'allocation du Président n'a pas tardé: Le pays n'acceptera plus aucune demande d'asile d'Afghanistan – d'où venait le tireur

– ni d'ailleurs d'aucun autre «horrible pays du Tiers-Monde».

En bloquant toute démarche de regroupement familial ou de naturalisation pour ces personnes, l'administration Trump envoie un message rassurant aux électeurs républicains attirés par l'islamophobie et le suprémacisme. Les migrants sont instrumentalisés dans des buts politiques: cela n'a rien de nouveau.

Qu'en disent les agences onusiennes?

Selon Ravina Shamdasani, porte-parole de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, l'Afghanistan est toujours sous un avis de non-retour. Les pays refoulant les demandeurs d'asile afghans enfreignent donc la Convention de l'ONU.

Quant à l'agence pour le développement (PNUD), elle relève à quel point la réintégration des 4,5 millions d'Afghans déjà revenus, principalement depuis le Pakistan, est compliquée autant du point de vue social qu'économique.

Revenons en Suisse, où l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) affirme: «On ne reconnaît pas les talibans comme gouvernement, mais on collabore avec eux pour renvoyer des personnes. Ce n'est pas une simple formalité administrative, c'est une forme de validation implicite du régime.»

Avec le peuple kurde

Madeline Heiniger

La population kurde du nord-est de la Syrie a subi récemment de violentes attaques par les troupes gouvernementales et des milices terroristes. Après avoir combattu l'Etat islamique pendant une dizaine d'année, elle se sent lâchée par ses alliés occidentaux. En Suisse, ses ressortissants sont descendus dans la rue pour alerter sur la situation dramatique de la région autonome du Rojava. Shérine (prénom d'emprunt), mère de famille installée à Sion, partage avec nous ses inquiétudes.

Shérine, quelles nouvelles recevez-vous des derniers événements qui ont touché la région kurde de Syrie?

Ce qu'on apprend depuis ici et que nos proches ont vu là-bas, ce sont les menaces faites à la population : On va vous tuer, on va vous violer, on va vous voler. Et c'est ce que l'on a constaté : lors de plusieurs attaques, il y a eu des blessés et des morts, dont des enfants et des femmes, également violées. Les biens sont confisqués, il n'y a pas de médicaments et les déplacés sont nombreux. De plus, l'ensemble de la population syrienne manque d'eau, d'électricité et souffre de la pauvreté.

La région kurde d'Afrine, au nord-ouest de la Syrie, est déjà contrôlée par l'armée turque et les rebelles syriens depuis 2018. Aujourd'hui, la ville de Kobanê est assiégée, les forces gouvernementales tentent de s'approprier la région autonome du Rojava.

Vous qui êtes d'origine de cette région kurde et qui vivez en Valais aujourd'hui, vous êtes très inquiets...

Pour nous, familles kurdes qui habitons en Suisse ou réfugiés ailleurs en Europe, c'est tellement difficile ! Ça nous fait peur. On a de la famille là-bas. Qu'on vive ici ou ailleurs, on est toujours reliés avec la Syrie. On peut dire que l'on vit ici mais qu'une partie de nous est restée là-bas. On a le cœur et la tête là-bas, avec nos proches.

Au moment des premières attaques, mi-janvier, on était en contact avec la famille. J'avais ma nièce de sept ans au téléphone. Elle me disait : Ma tante, je ne veux pas qu'ils me tuent, je ne veux pas mourir ! Cette phrase est restée dans ma tête pendant des jours. C'était tellement dur pour moi.

Que peuvent faire les réfugiés kurdes de Syrie qui vivent en Suisse ?

Le jour où l'on a appris que le gouvernement transitoire syrien d'al-Charah était prêt à attaquer toutes les régions du Rojava, de nombreux Kurdes sont sortis manifester à Berne. Ce soir-là, on n'a pas dormi, ni en Europe, ni en Syrie, ni au Kurdistan d'Irak. On est restés sur notre téléphone jusqu'à 4 h du matin, en contact les uns avec les autres.

Moi-même, j'ai aussi participé à des manifestations avec nos compatriotes kurdes, ici à Sion et à Martigny. J'ai participé pour que les gens nous entendent. Pour que vous aussi ici, vous essayiez de faire quelque chose pour nous. Sans pression des pays européens, nous savions qu'il y aurait encore des massacres. Alors des milliers de personnes sont descendues dans la rue, en Europe, pour alerter, demander un soutien.

A la suite de ces attaques, Massoud Barzani, ancien président du Kurdistan d'Irak, est allé demander de l'aide au pape, à Rome. Heureusement, il

semble qu'il y ait eu un effet : l'Amérique et Paris ont changé d'attitude et demandé l'arrêt des massacres. Je pense que les manifestations en Europe ont aussi amené une prise de conscience de ce qui était en train de se passer. Il le fallait, parce que nous nous sommes sentis lâchés par l'Amérique et la France, alors que ces pays avaient compté sur nous pour lutter contre Daesh pendant la guerre.

Quel est votre espoir pour cette région ?

Là, après les négociations du 30 janvier, qui reconnaissent certains droits culturels pour les Kurdes, on est un peu plus calmes. Au moins, les violences se sont arrêtées. Mais est-ce que nos droits et notre culture vont être réellement respectés ?

Il n'y a jamais eu de reconnaissance de notre culture par la Syrie. Sur ma carte d'identité, c'est écrit : arabe, syrienne. Mais je ne suis pas arabe. J'ai le droit d'avoir ma propre langue, ma propre culture ! Dans nos régions, il y a des écoles kurdes. Mais il faudrait les reconnaître, de même que nos universités et nos diplômes.

Dans certaines régions, il y a aussi des attaques sur la liberté des femmes : cela ne fait pas partie de la culture kurde, on ne l'accepte pas. Les femmes kurdes participent à toutes les activités, on encourage l'éducation.

Notre souci, c'est qu'on ne construit pas un pays avec une seule communauté. La Syrie est composée de nombreuses minorités ethniques : le gouvernement sunnite va-t-il les prendre en compte ?

Ce début d'année, j'étais triste, j'étais fâchée, je voulais faire quelque chose, mais j'avais l'impression d'être impuissante. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était manifester. Avec l'espoir qu'on nous entende et que l'on puisse sauver ma communauté.



CENTRE SUISSES-IMMIGRÉS

Permanence juridique et sociale - Cours de français - Animations - Activités d'intégration
Rue du Pré-d'Amédée 8 - 1950 Sion - Tél. 027 323 12 16 - email: info@csivs.ch - www.csivs.ch

Les offres du Centre Suisses-Immigrés - www.csivs.ch

Permanence juridique et sociale

- Quels sont les droits et les devoirs des personnes migrantes ?
- Quelles démarches faire pour obtenir un permis de séjour ?
- Est-il possible de bénéficier du regroupement familial ?
- Que faire lorsque le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) refuse une demande d'asile...
Autant de questions auxquelles la permanence peut apporter une réponse :

Sion - Lundi, mardi et jeudi: de 14 h à 18 h
- Mercredi de 18 h à 21 h

Sierre, Martigny et Monthey : informations auprès du CSI

Accompagnement Mère-Enfant

Cette activité vise à favoriser l'implication de la femme migrante dans la scolarité de son enfant

Cours de français

Pour faciliter l'intégration, le CSI propose des cours de français du niveau A1.1 au niveau B1. Ils s'adressent en priorité aux personnes migrantes de la commune de Sion.

Viens parler français

Moment d'accueil et de conversation pour femmes. Mercredi: de 09 h 00 à 10 h 30

Pour devenir membres du CSI:

Nom

Prénom

Adresse

Numéro postal

Localité

Adresser par mail à info@csivs.ch

Pour vos dons:

IBAN: CH46 0900 0000 1200 9550 3

